

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

---

### 1. Conditions Générales de Vente LVR Consulting

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les règles commerciales liant LVR Consulting et son Client, pour la réalisation d'une prestation de formation. Elles prévalent sur tout autre document, y compris le cas échéant sur les conditions générales d'achat du Client.

### 2. Définition des prestations et champs d'application

Les prestations de LVR Consulting, objet des présentes CGV, désignent l'ensemble des services proposés par LVR Consulting à ses clients. Elles désignent notamment les formations intra-entreprises sur le site convenu avec le Client. Pour ce type de formation, LVR Consulting n'est pas tenu d'installer les produits ni de fournir le matériel. Ces prestations feront l'objet, le cas échéant, d'une facturation complémentaire.

### 3. Commande

La commande correspond à l'ordre d'exécution d'une prestation par LVR Consulting en faveur de son Client. Elle doit être confirmée par écrit et transmise à LVR Consulting par voie de courrier, email ou fax au plus tard 2 jours ouvrés avant le démarrage de la prestation. LVR Consulting se réserve le droit de ne pas exécuter une commande ne respectant pas ces délais de prévenance, sans que cela n'ouvre de droit compensatoire de la part du Client.

Une commande est réputée confirmée à réception d'un des éléments suivants :

- La convention de formation dûment complétée et signée par le client.
- Le bon de commande conforme aux conditions financières transmises par LVR Consulting.
- Le devis signé et retourné à LVR Consulting.
- Un e-mail d'acceptation du stage.

Par sa confirmation, le Client reconnaît avoir pris connaissance du contenu de la prestation proposée par LVR Consulting (le programme de stage dans le cadre d'une formation), et l'accepte sans condition.

Le Client reconnaît avoir informé l'ensemble des personnes concernées par la prestation de ses conditions de mise en place (à l'aide notamment des documents transmis par LVR Consulting : programme, convocation, ...).

Enfin, la confirmation de commande implique la transmission du Règlement intérieur à l'ensemble des personnes concernées par la prestation, et vaut acceptation sans condition de ce règlement par l'ensemble des participants. Le Règlement intérieur est disponible sur simple demande.

#### LVR Consulting

148 rue de l'Université – 75007 Paris – 4<sup>ème</sup> étage  
Tél : +33 1 34 66 16 10 – +33 6 64 94 43 08  
SIREN : 514 363 894 – NDA : 11 75 50065 75

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

---

### **4. Publicités des tarifs**

Nos prix s'entendent nets de TVA pour les clients non assujettis.

Sauf dans le cas où la loi en dispose autrement, les prix des formations sont librement déterminés par le jeu de la concurrence, selon l'article L410-2 du Code du Commerce.

Les tarifs sont disponibles sur la page dédiée du catalogue de formation. L'organisme se réserve la possibilité d'appliquer des promotions, rabais, ristournes ou remises à tout moment. Le barème des prix unitaires est indiqué dans les conditions de vente des formations, conformément à l'article L441-6 du Code du Commerce.

### **5. Conditions de règlement**

Les frais de la prestation seront facturés par LVR Consulting au Client à prestation échue, et payables à réception, date de facturation.

Dans le cas où la prestation serait financée par un OPCA, les documents d'acceptation de prise en charge devront nous parvenir avant le démarrage de la prestation. Dans le cas d'une prise en charge sans subrogation, le Client est tenu de régler l'intégralité de la somme prévue à LVR Consulting.

Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque ou virement bancaire, directement à l'attention de LVR Consulting.

### **6. Pénalités de retard et de traitement de dossier erroné du fait du client**

Tout retard de paiement par rapport à l'échéance définie par les présentes CGV, et pour lequel la responsabilité de LVR Consulting ne peut en toute bonne foi pas être engagée, entrainera de plein droit et sans préavis l'exigibilité de pénalités fixées à une fois et demi le taux d'intérêt légal.

Dans le cas où les indications de facturation rapportées par le Client avant la prestation seraient incomplètes ou erronées, entraînent un traitement administratif correctif complémentaire de la part de LVR Consulting, ce dernier pourra exiger de plein droit à son Client une pénalité compensatoire forfaitaire de traitement de dossier erroné d'un montant fixe de 50€ par facture concernée.

Conformément à la loi en vigueur, une indemnité forfaitaire de 40€ est due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

---

### **7. Annulation ou report du fait de LVR Consulting**

LVR Consulting se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une prestation, notamment en cas de manque de participants ou de problème technique ou logistique. LVR Consulting s'engage à prévenir son Client dans les plus brefs délais de cette annulation ou report, et à proposer une solution alternative. Cette solution pourra notamment consister à proposer à budget égal et sur un contenu équivalent, une session intra calibrée sur une durée réduite, et qui donnera lieu à une nouvelle commande. Aucune indemnité compensatrice ne pourra être exigée par le Client en raison d'une annulation ou d'un report du fait de LVR Consulting.

### **8. Annulation ou report du fait du client**

Jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date du stage, le report de la prestation est gratuit. À moins de 10 jours ouvrés, LVR Consulting facturera le report, en sus, 10% du prix total TTC. En cas d'annulation du fait du Client, selon l'article L920-9 du Code du Travail, et à titre d'indemnité forfaitaire, ce dernier règlera à LVR Consulting :

- 50% de la facture en cas d'annulation entre 6 et 9 jours ouvrés avant la date de démarrage de la prestation.
- La totalité de la facture en cas d'annulation à moins de 5 jours ouvrés avant la date de démarrage de la prestation. En cas d'absence ou d'abandon d'un participant en cours de formation ou le jour même de la formation, sa participation sera facturée au Client (sauf en cas de force majeure).

### **9. Assurance report ou annulation**

LVR Consulting propose à ses clients de souscrire une assurance report ou annulation pour chaque prestation. Cette assurance est proposée pour un moment forfaitaire fixe de 7€ par jour de prestation. Le Client doit indiquer lors de la commande son souhait de souscrire à cette assurance pour chaque prestation engagée. Lorsqu'elle est souscrite, l'assurance report ou annulation libère le Client des pénalités contractuellement exigibles en cas de report ou d'annulation de son fait.

### **10. Responsabilité**

La responsabilité de LVR Consulting est limitée au montant de la prestation fournie à son client.

### **11. Litiges et attribution de compétence**

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

---

En cas de litige relatif à l'exécution de la prestation, les parties s'engagent à résoudre leur différend à l'amiable. Toute contestation ou différend qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera de la seule compétence du Tribunal de Commerce.